

COUR D'APPEL DE VERSAILLES
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE VERSAILLES

le 17 juin 2011

Cabinet de Mme BRET
Vice-président chargé de l'application des peines
Au tribunal de grande instance de VERSAILLES

tél : 0139073910
fax : 0139073551

Monsieur CAPO CHICHI Stellio
273 rue Lowenstein
Esc C 2^e étage porte 323
78370 PLAISIR

LETTRE RECOMMANDÉE

CONVOCATION A COMPARAÎTRE

Suite à votre condamnation en date du 29 octobre 2009 par la cour d'appel de Paris, vous avez été condamné à une peine d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve.

Conformément à l'article 739 du code de procédure pénale, "au cours du délai d'épreuve, le condamné doit satisfaire à l'ensemble des mesures de contrôle prévues à l'article 132-40 du code pénal et à celles des obligations particulières prévues par l'article 132-45 du même code qui lui sont spécialement imposées, soit par la juridiction de condamnation, soit par une décision que peut à tout moment prendre le juge de l'application des peines en application des dispositions de l'article 712-8 du code de procédure pénale".

En application des articles 742 et 747-1 du code de procédure pénale, j'envisage la révocation du sursis avec mise à l'épreuve.

VOTRE DOSSIER SERA EXAMINÉ A L'AUDIENCE DU :

LUNDI 19 SEPTEMBRE 2011 - 14H

au tribunal de grande instance de VERSAILLES,

5 place André Mignot- SALLE 4 - porte 194 - 1^e étage

Je vous demande de vous munir de votre pièce d'identité et d'apporter en original et en copie tous justificatifs concernant : votre travail, ou votre formation avec les horaires, le paiement des dommages et intérêts s'il y a lieu, justificatif de domicile, justificatif de soins

Si vous ne vous présentez pas à l'audience, une décision pourra être prise en votre absence.
Vous pouvez vous faire assister par un avocat, choisi par vous ou commis d'office ;

Si vous voulez être assisté par un avocat commis d'office, il conviendra d'adresser la demande au Service de l'Application des Peines - dans les 48 heures de la réception de la présente convocation

P/le Vice-président chargé de l'application des peines
Le greffier

(À détacher et à renvoyer au service de l'application des peines)

Monsieur CAPO CHICHI Stellio

Audience du 19 septembre 2011- 14h

- Je demande l'assistance d'un avocat commis d'office
 Je choisis d'être assisté par maître _____ du Barreau de _____
Demeurant :

Signature de l'intéressé

RECOMMANDÉ SANS AVIS DE RÉCEPTION:

A

Destinataire	Mr. SCHILLIGER Von der Deckenstrasse Zurich 22
Prénom Nom	Walter
Service de l'application des peines	Service de l'application des peines
1B 002 316 67119	1B 002 316 67119
Bar code	Bar code
PREUVE DE DISTRIBUTION	
LE 06 JUIN 2011	
à la date du	le 06 JUIN 2011
à l'adresse	à l'adresse
de l'expéditeur	de l'expéditeur
9/07/2011	9/07/2011
MS. 5000	MS. 5000
RETOURNEZ CE DOCUMENT À LA COUR DE CORRÉCTION DE ZÜRICH	

date de présentation à l'adresse du destinataire
21/06/2011

le 06 JUIN 2011
à l'adresse
de l'expéditeur

Destinataire

Ref. doc : 1E 002 316 67119

RECOMMANDÉ SANS AVIS DE RÉCEPTION**Expéditeur**

- Les avantages du service recommandé :
• Votre recommandé sera à l'attention du destinataire de votre lettre recommandée. Siège du 1er m. 1 de non-déclinaison.
• Informations de la date d'envoi et d'information de distribution.
• SELS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 65
• TIC + par fax au 2455
• Le site internet : www.laposte.fr/reco
• Le service voix interactive : 0 826 80 3000
• Le tél. initial : 36 64 65 0011 (TURIN) 1 (Call connection + 0 16 71701)

Objet : URIB :
Fax :

Nom du destinataire : 153 49

RCS RCS 33000 ACC

Conservez ce ticket, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans l'immeuble officiel de la Poste.

L'avis de réception est délivré à l'expéditeur et au destinataire.

La poste vous rappelle :

RCS RCS 33000 ACC

épicerie
d la
Cette à la
Motte

A CONSERVER POUR LE CLIENT

PREUVE DE DEPOINT



20/06/2011